

RAPPORT D'ACTIVITES 2009

MEMBRES DU COMITE	2
LE MOT DU PRESIDENT	3-4
ACTIVITES 2009	5-10
MEMBRES	11
COMPTES ET BILAN 2009, BUDGETS 2009-2010	12-15

Yverdon-les-Bains, janvier 2010

MEMBRES DU COMITE

(DU 27 NOVEMBRE 2008 AU 19 NOVEMBRE 2009)

Présidence

Roger Nordmann, président

Jean-Claude Simonet, vice-président

Services cantonaux de l'action sociale

Berne	Kathrin Asal, collaboratrice à l'office des affaires sociales
Fribourg	Jean-Claude Simonet, collaborateur scientifique au service de l'action sociale
Genève	Anja Wyden, directrice générale de l'action sociale
Jura	Joël Plumey, adjoint au service de l'action sociale
Neuchâtel	Daniel Schouwey, chef du service de l'action sociale
Valais	Simon Darioli, chef du service de l'action sociale
Vaud	Françoise Jaques, cheffe du service de prévoyance et d'aide sociales

Villes

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Michel Cornut, chef du service social Lausanne
Sion	Hugo Héritier, responsable du service social

Services privés

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Laurent Mader, directeur de la FAS NE

Ecoles

Verena Keller, professeure HES S2-EESP (VD)

Information sociale

Alain Kolly, directeur de l'Action sociale de l'Hospice général (GE)

Membre d'honneur du comité

Jean-Pierre Fragnière

Participent au comité avec voix consultative

La CSIAS

La CDAS

Le GRAS

Le ou la secrétaire générale de l'ARTIAS

Le mot du président

Des trains spéciaux supplémentaires.

On ne parle pas des trains qui partent à l'heure, selon l'horaire prévu. Ce n'est donc pas par le biais du président que vous apprendrez que l'ARTIAS a publié une dizaine de dossiers du mois pendant l'année 2009, qu'elle a tenu à jour son portail Internet, qu'elle a mené un travail de veille législative sur différents sujets, qu'elle a amélioré le Guide social romand, qu'elle a servi de plateforme d'échanges sur les questions de mise en œuvre des normes de l'aide sociale, etc.

Comme il n'y a pour ainsi dire pas de trains partis en retard ou de trains supprimés à l'ARTIAS, il ne me reste qu'à vous parler des trains spéciaux supplémentaires. Et cela tombe bien, car il y en a plusieurs.

En 2009, l'ARTIAS a consacré beaucoup d'énergie aux préparatifs du projet intitulé «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*». Ce projet entend formuler des propositions pour des réformes de l'État social en partant des connaissances acquises dans le secteur de l'aide sociale. Ces propositions - ce pourrait être aussi des variantes - devraient être à la fois ambitieuses quant aux aspects préventifs et à l'élimination des dysfonctionnements, et pragmatiques, en ce sens qu'il s'agit de faire des propositions modulaires susceptibles d'être empoignées par le système politique. Nous visons donc un niveau intermédiaire qui ne se limite pas aux retouches technocratiques à l'intérieur d'un régime ou d'un niveau donné de l'État fédéral. Dans le même temps, notre objectif n'est pas celui d'une réforme générale qui chamboulerait tout en une seule fois, pour la simple et bonne raison qu'une telle approche n'est guère praticable dans notre système politique.

Ces efforts de préparation ont porté leurs fruits puisque la Conférence latine des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales et sanitaires (CLASS), la Conférence suisse des directeurs de l'action sociale (CDAS), la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et l'initiative des villes ont d'ores et déjà décidé formellement de leur participation à ce projet. Grâce à la contribution financière de plusieurs de ces institutions, le projet pourra démarrer au premier semestre 2010. L'engagement de partenaires d'envergure nationale est une excellente nouvelle: il confère une crédibilité accrue au projet et démontre la pertinence des questions que nous posons. Reste que le plus dur est devant nous, à savoir formuler des réponses pertinentes à ces questions.

L'ARTIAS a également soutenu et diffusé en 2009 les travaux du Groupe actuariel de réflexion sur l'assurance maladie (GAAM). Ce groupe d'experts a formulé des propositions très intéressantes pour corriger les dysfonctionnements du financement de l'assurance-maladie. Sans s'engager à proprement parler sur le domaine sanitaire, qui n'est pas le sien, l'ARTIAS a jugé utile de soutenir ce travail. En effet, les implications sociales des primes d'assurance maladie sont considérables. Ce travail a eu un fort écho et continuera, je l'espère, à en avoir.

La journée d'automne 2009 s'est focalisée sur le défi de la requalification des publics peu qualifiés, sous le titre: «Crise et reprise: oser la formation - Le rôle de la formation et de la requalification pour les bénéficiaires de l'aide sociale aussi». La discussion s'est montrée particulièrement fructueuse. La nécessité d'un engagement accru des pouvoirs publics pour

empoigner ce défi est apparue clairement. La formation peut ici être véritablement considérée comme un investissement. La journée fut également l'occasion d'échanger les meilleures pratiques expérimentées dans les différentes régions. C'est également en marge de la journée d'automne 2009 qu'est née l'idée d'un amendement à la Loi sur l'assurance-chômage afin de permettre aux institutions de l'aide sociale publique d'avoir accès à certaines données des systèmes d'information de l'assurance-chômage. Il s'agit de gagner en efficacité dans l'établissement des dossiers de l'aide sociale et dans les efforts de réintégration. Il m'est échu l'honneur de déposer cet amendement au Conseil national, qui l'a accepté par 99 voix contre 73. Ce vote doit être confirmé par le Conseil des Etats. Même si la loi devait être rejetée par référendum, ce point est susceptible d'être ensuite repêché.

En guise de conclusion, il nous reste à remercier les membres du secrétariat et du comité ainsi que tous les partenaires qui ont concouru au bon déroulement des activités de l'ARTIAS en 2009.

Roger Nordmann
Président de l'ARTIAS

INTRODUCTION

L'année 2009 de l'ARTIAS a été essentiellement marquée par l'élaboration du projet ARTIAS «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse / Incidences sur la prise en charge des bénéficiaires de l'aide sociale*». Le but de ce projet en trois modules est de fédérer les acteurs de l'action sociale que sont les cantons, les Villes et les professionnel·les autour d'une plateforme de discussion commune: décrire la réalité à partir de l'aide sociale, interroger le système de sécurité sociale et faire des propositions d'améliorations s'inscrivant dans un tout cohérent.

Fédérer autour de ce projet a représenté un intense travail, qui a abouti, fin 2009, à un soutien des chef·fes de département de la CDAS et de la CLASS, des chef·fes de service romands, de l'Initiative des Villes: politique sociale, et de la CSIAS. Le projet proprement dit pourra donc démarrer début 2010.

En complément à cette activité de veille prospective, l'ARTIAS a démarré la veille législative, notamment sur le financement des soins, la 6^{me} révision AI, l'assurance-maladie, et l'accès au système Plasta pour les services sociaux.

L'ARTIAS a également continué à publier ses «*Dossiers du mois*», à donner cours et conférences, à publier des articles, à travailler sur les normes CSIAS, à organiser la journée d'automne, et à participer aux différents réseaux de politique sociale, etc....

ACTIVITES 2009

Organes de l'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 19 novembre 2009, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'ARTIAS. Elle a accepté notamment le rapport d'activités et les comptes 2008, ainsi que le budget 2010.

Le comité, dont la composition figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à trois reprises en 2009. Outre les questions statutaires, le rapport d'activités, le budget et les comptes, il s'est penché sur la modification des normes CSIAS concernant l'obligation d'entretien. L'essentiel de son travail en 2009 s'est concentré sur le projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*».

Lors de son séminaire d'été, le comité a également échangé sur la crise et ses conséquences. La discussion, lancée par une présentation d'une collaboratrice de la BNS, a permis de constater des conséquences différentes d'un canton ou d'une région à l'autre. Sur la base de cette discussion, l'ARTIAS prépare un outil de travail permettant une comparaison inter cantonale romande de l'évolution mensuelle de la crise et de ses conséquences sur l'aide sociale.

Plusieurs membres du comité ont en outre participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

Secrétariat général

Le secrétariat général, outre ses tâches habituelles, a engagé beaucoup de temps et d'énergie sur le projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*».

Si l'équipe compte toujours 2,1 postes fixes, elle a pu bénéficier pendant 6 mois du concours d'une personne engagée à 40% pour améliorer et tenir à jour le portail www.artias.ch.

Le président et l'équipe du secrétariat général ont été passablement sollicités, en 2009, pour des conférences et des interventions (familles monoparentales, FEPS, CSIAS, ANIAS, HETSFr, notamment) et l'animation d'une table ronde sur le financement additionnel de l'AI. L'équipe a également poursuivi le travail de mise en réseau avec différents milieux: associatifs, politiques, économiques, médiatiques.

Veille prospective:

Projet *Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*

Le projet «*Cohérence*» vise à fédérer les différents acteurs de l'action sociale (cantons, Villes, professionnel-les) autour des questions posées aujourd'hui par une sécurité sociale dont les droits sont fondés sur le travail, et dont les différents éléments sont souvent devenus peu cohérents.

Construit en trois modules distincts, ce projet vise à analyser la réalité à partir de l'aide sociale, puis à interroger la cohérence du système à partir de cette description de la réalité. Il s'agira, dans un troisième temps, de réfléchir de manière prospective aux possibilités d'améliorations s'inscrivant dans une architecture cohérente de la sécurité sociale.

Durant l'année 2009, il a fallu de nombreuses séances, la rédaction de diverses versions successives du projet, afin de fédérer autour de cette idée les acteurs incontournables de l'action sociale que sont les cantons, les Villes, et les professionnel-les. Un an de travail intense pour aboutir à un soutien des chef-fes de département de la CDAS et de la CLASS, des chef-fes de service romands de l'action sociale, de l'Initiative des Villes: politique sociale, et de la CSIAS.

Le projet adopté par tous les partenaires pourra donc démarrer en 2010.

Veille législative: www.artias.ch

Le site www.artias.ch a servi de support de publication pour les éléments de la veille législative. En matière de production ARTIAS, et grâce à diverses collaborations, la veille a porté en 2009 notamment sur le financement des soins et la 6^{me} révision de l'assurance-invalidité (texte ou dossier du mois d'alerte au début de la consultation, dans les deux cas) et sur les effets pervers de l'organisation de l'assurance-maladie (GAAM).

La veille, c'est aussi le suivi de l'actualité de politique sociale, et la mise en ligne, sur www.artias.ch des éléments pertinents y afférents. Pour ce travail de mise en ligne, l'ARTIAS a engagé, pendant environ 6 mois à 40%, une personne chargée de revoir notamment l'organisation et le contenu des rubriques «*Santé*», «*LAMal*» et «*Impôts, transferts et revenus*» de www.artias.ch. Cette personne a également été chargée de rechercher et mettre en ligne les documents liés à la veille législative et aux objets de politique sociale à l'ordre du jour de la session d'hiver des Chambres fédérales (LACI, AVS, LAMal, notamment).

www.artias.ch a poursuivi la publication des dossiers du mois et la mise en valeur, en homepage, d'actualités significatives en matière de politique sociale.

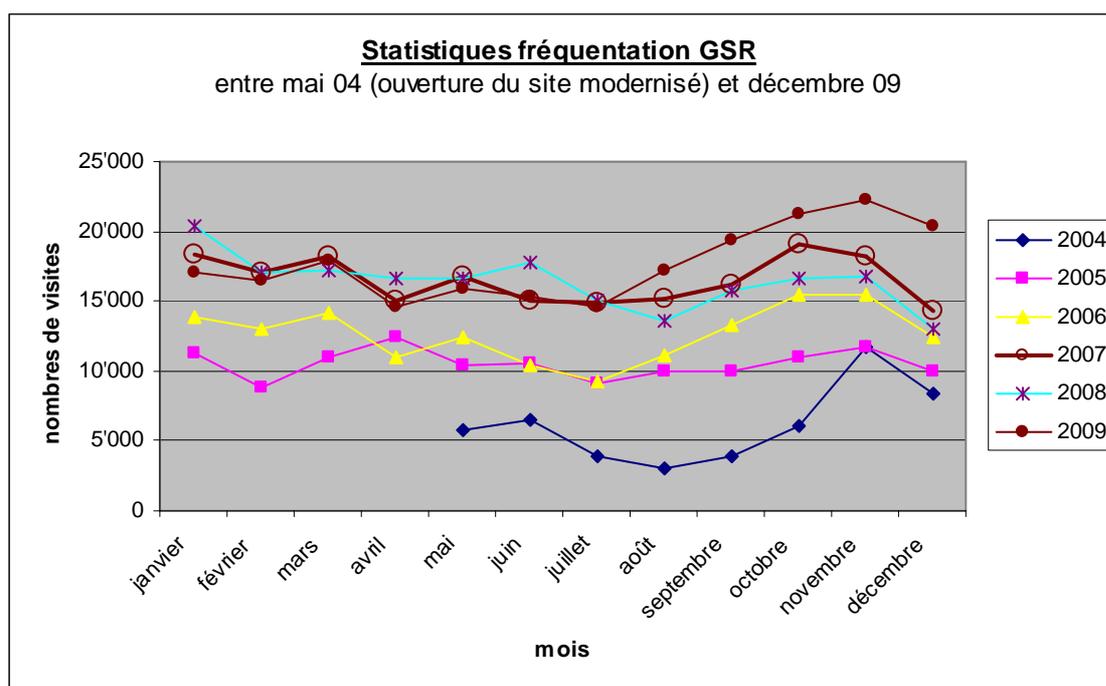
En termes de veille, et grâce à une collaboration «*terrain*»-politique, le président de l'ARTIAS a réussi à faire voter par le Conseil national une disposition permettant aux services sociaux d'avoir accès de façon simple à certains contenus des bases de données utilisées par les ORP (pour éviter un travail administratif fait à double).

Depuis l'intégration du guide service genevois en 2008, le guide social couvre l'entier de la Suisse romande.

Le groupe de travail (deux séances) a poursuivi ses travaux de coordination des fiches fédérales et cantonales et traité de l'opportunité de créer de nouvelles fiches sur certains sujets (allocations familiales, assurances sociales, droits politiques, etc.). Le groupe souhaite optimiser encore, la cohérence du guide quant aux fiches existantes, à créer, voire à supprimer, de même que de cibler mieux les informations disponibles pour le public.

Afin de mieux connaître l'organisation GSR au niveau de chaque canton et d'être mieux informé sur les besoins et attentes de ceux-ci, le collaborateur scientifique de l'ARTIAS s'est rendu dans chaque canton pour une séance de travail spéciale. Les résultats de ces rencontres ont été discutés ensuite par le groupe de travail.

En nombre de visites, la statistique de fréquentation du site indique une augmentation de 8% (voir graphe ci-après). Le nombre de pages consultées a également progressé (7,5%). Comme lors des années précédentes, les mois d'avril, juillet, août et décembre sont des périodes moins intenses en termes de visites du site.



Les fiches fédérales les plus consultées ont été une nouvelle fois «*Le contrat de travail*» (20'007 pages vues), «*Divorce et séparation*» (16'316), «*Prévoyance professionnelle LPP*» (12'014), «*Poursuite pour dettes*» (7'429), etc. A noter l'apparition dans les 10 fiches les plus consultées de celle relative à «*l'assurance chômage*» en 5^{ème} position (6'692), ce qui démontre que le GSR est en phase avec les questions d'actualité.

865'926 pages au total ont été consultées en 2009, c'est-à-dire plus de 72'000 pages par mois. Une fois encore, on constate une augmentation par rapport aux années précédentes (805'864 pages en 2008, 803'250 en 2007, 683'600 en 2006).

Intitulé de la fiche fédérale	Pages vues
Travail: le contrat de travail	20'007
Divorce et séparation	16'316
Prévoyance professionnelle (LPP)	12'014
Poursuite pour dettes	7'429
Assurance chômage (LACI)	6'692
Entretien: obligation d'entretien des père et mère	6'635
Enfant de parents non mariés	5'686
Union conjugale: les régimes matrimoniaux	5'645
Union conjugale: les mesures protectrices de l'union conjugale	5'645
Créer sa propre entreprise	5'364
Tutelle et curatelle	5'258
Contrat de bail	4'815

En ce qui concerne les fiches les plus visitées depuis mai 2004, date d'ouverture du site modernisé, la palme est attribuée, comme l'année dernière, à celle intitulée «*Le contrat de travail*», avec un total de 215'350 visites (170'318 en 2008). La deuxième place est occupée par la fiche «*Divorce et séparation*» qui totalise 182'123 visites, puis celle de la «*LPP*» (54'812).

En 2009, un peu plus de la moitié des internautes est arrivée sur le site en passant par les favoris. C'est un indice de satisfaction réjouissant.

Selon des informations reçues notamment lors des séances spéciales dans les cantons, on peut affirmer que le GSR est un outil très important et utile aux professionnel-les auquel-les il s'adresse en priorité, mais également auprès du public en général.

Pour le groupe de travail, le GSR reste un projet qui demande une constante attention. La rigueur dans les informations, la coordination entre fiches fédérales et cantonales et la mise à jour rapide et régulière font du GSR une source d'informations de grande fiabilité, atout principal de cet outil. Même si la fréquentation du site augmente, il s'agit pourtant de trouver constamment des moyens adéquats permettant d'affiner la perception qu'en ont les usagères et les usagers et de connaître leurs besoins en la matière.

Plateforme documentaire

La plateforme documentaire sera ouverte dès 2010 à des groupes externes à l'ARTIAS. Il s'agira encore d'en déterminer les modalités.

Formation

Séminaire de printemps, groupe romand «*prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le séminaire de printemps 2009, rencontre réservée comme chaque année aux membres du GRP et à leurs proches collaborateurs et collaboratrices, a eu lieu le 25 juin à Neuchâtel. Il a réuni trente praticiens et praticiennes de l'aide sociale. La formule inaugurée en 2007 (matin réservé à un thème, l'après-midi consacré aux questions d'application des normes) ayant

rencontré un taux de satisfaction élevé au cours de ces deux dernières années, elle a été reconduite en 2009.

Ainsi, la matinée avait pour titre: «*Le protocole de prise en charge des bénéficiaires de l'aide sociale*». Les participant-es ont ainsi pu prendre connaissance de l'expérience genevoise et du projet vaudois de prise en charge des bénéficiaires de l'aide sociale. Tant l'exposé que la discussion qui a suivi ont rencontré un vif intérêt, selon l'enquête de satisfaction menée.

La seconde partie du séminaire a été consacrée, comme les années précédentes, à différents points concernant l'application des normes CSIAS. Il fut notamment question des difficultés de traiter de la situation et des réels besoins des personnes ayant le statut d'indépendant, de l'aide aux jeunes adultes en formation et du lien avec le régime des bourses, des sanctions, des moyens mis à disposition pour la prévention prévue dans les lois cantonales sur l'aide sociale, etc.

Le GRP, constitué de cadres cantonaux de l'aide sociale, est chargé de l'organisation du séminaire de printemps, de la coordination et de l'harmonisation des pratiques en Suisse romande. Il assure, en outre, le lien entre la Suisse romande et la CSIAS, via ses commissions spécialisées traitant des normes CSIAS.

Outre le séminaire de printemps et l'importante rencontre consacrée à sa préparation, le GRP a tenu trois séances en 2009. Il a abordé la question des modifications et autres discussions menées au sujet des normes CSIAS, notamment celles relatives à l'indexation des montants pour l'entretien, à l'obligation d'entretien en vertu du droit de la famille et des limites de revenus qui y sont liées. Par ailleurs, il a discuté des modifications de la LAI et de la LACI et des conséquences (reports) sur l'aide sociale.

Enfin, conformément à la décision prise par le comité lors du séminaire d'été, le GRP a traité à deux reprises de la confection d'un outil de travail simple, clair et efficace permettant une comparaison intercantonale de l'évolution de l'aide sociale mois par mois. Cet outil verra le jour début 2010 et comprendra des données mensuelles remontant jusqu'au début 2008.

Manifestations

Journée d'automne

La journée d'automne 2009 a rencontré un beau succès malgré la crise: environ 200 personnes, dont plusieurs parlementaires, ont participé à cette journée intitulée: «*Crise et reprise: oser la formation / Le rôle de la formation et de la requalification pour les bénéficiaires de l'aide sociale aussi*». Pour des questions d'environnement, de rapidité, de coûts et de charge de travail, les actes ont été publiés uniquement sur www.artias.ch, fin novembre déjà. Ils ont également été envoyés par mail à toutes les participantes et participants.

Communication externe

Interventions extérieures

Le président et l'équipe du secrétariat général ont été sollicités à diverses reprises en 2009. Participation à des tables rondes, animation de débat, conférences et autres interventions ont permis cette année encore de faire rayonner l'ARTIAS dans différents cercles.

Mailings

Les dossiers du mois sur www.artias.ch font toujours l'objet d'une communication systématique à près de 3000 personnes en Suisse romande.

Le mailing est désormais régulièrement étoffé d'autres actualités sur lesquelles il est judicieux de mettre l'accent.

Il s'agira toutefois de réfléchir à de nouvelles manières de communiquer, ce d'autant que les envois massifs de type mailing sont de plus en plus souvent considérés comme des spams par les serveurs qui les reçoivent.

L'ARTIAS se charge également de la diffusion en français de la newsletter de la CSIAS.

Financement

La Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) a augmenté légèrement son soutien financier à l'ARTIAS en 2009, de manière à compenser au moins partiellement la diminution du soutien de la Loterie romande, laquelle maintient néanmoins l'essentiel de son soutien à l'ARTIAS (120'000 francs dès 2008 en lieu et place de 150'000 auparavant).

Le soutien de la Loterie romande en 2009 et 2010 concerne essentiellement la veille, prospective (projet) et législative.

Groupes de travail et collaborations

Le secrétariat général de l'ARTIAS collabore ou participe aux groupes de travail suivants:

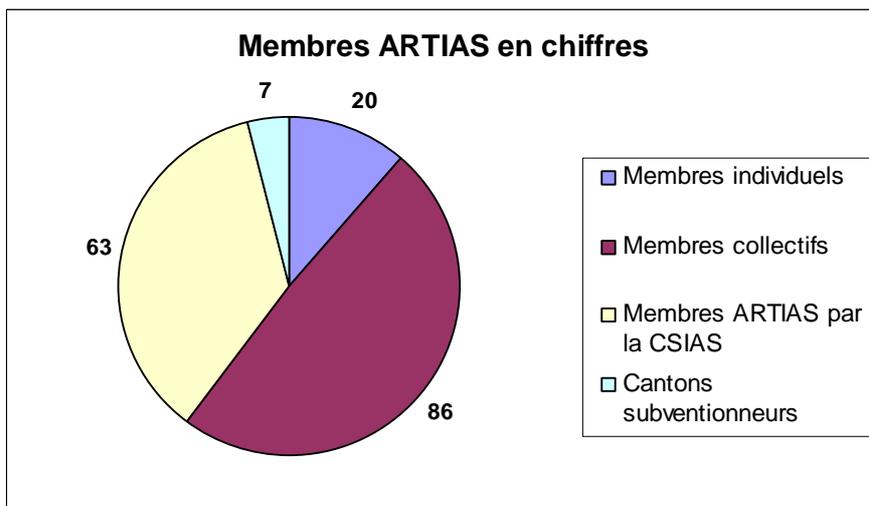
- Comité et comité directeur de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale); voix consultative
- Groupement romand des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS); voix consultative
- Conférence des directeurs de l'action sociale (invité aux assemblées générales)
- Réseau romand de politique sociale
- Collaboration GREA-ARTIAS-Pro Mente Sana
- Groupes normes de la CSIAS

Perspectives

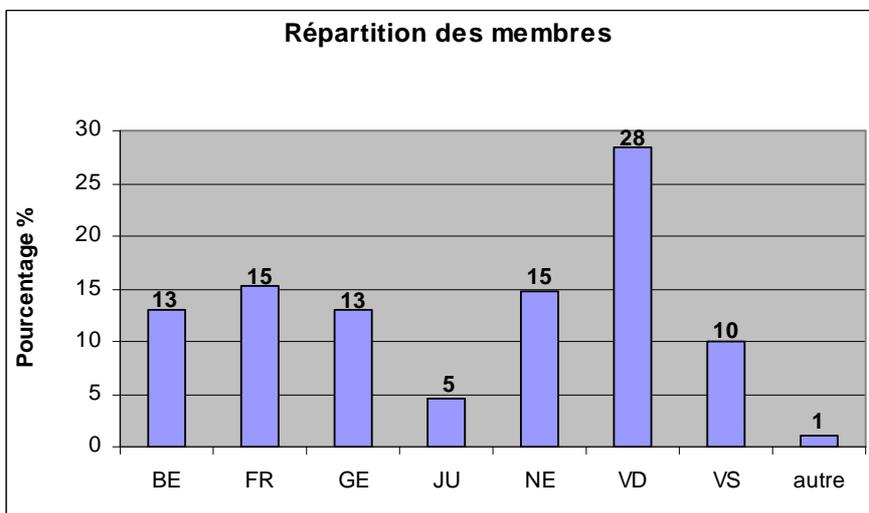
L'année 2010 sera essentiellement consacrée au projet «*Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse*». Mais d'autres collaborations sont actuellement en discussion: notamment avec l'Initiative des Villes: politique sociale, pour la coordination et l'animation d'un groupe de travail des représentant-es des Villes romandes.

Pour mener à bien ces différentes activités, l'ARTIAS va légèrement augmenter sa dotation en personnel (+30% de poste, passant de 2,1 à 2,4 postes). Une augmentation qui aurait déjà dû intervenir début 2009, mais qui a été repoussée en attendant le feu vert pour le projet «*Cohérence*», de manière à choisir un profil correspondant aux besoins liés à ces nouvelles activités.

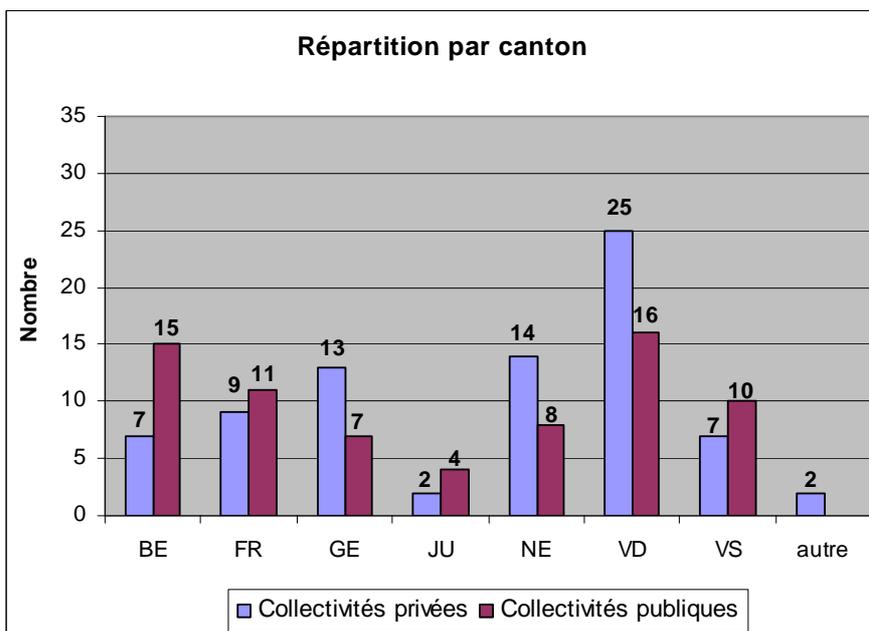
MEMBRES (état au 31 décembre 2009)



**Total:
176 membres**



**Total:
150 membres
collectifs**



Comptes 2009 / Budgets 2009-2010

COMPTES D'EXPLOITATION

CHARGES	Comptes 2009	Budget 2009	Budget 2010
<u>Personnel secrétariat général</u>			
Salaires secrétariat général	225'838.55	224'000.00	263'000.00
Charges sociales	46'194.40	49'000.00	44'000.00
<i>Récupération allocations perte de gain</i>	5'489.40	0.00	0.00
Total salaires bruts et charges sociales	266'543.55	273'000.00	307'000.00
Formation du personnel	0.00	5'500.00	5'500.00
Frais de représentation	3143.40	7'000.00	6'000.00
<i>remboursement frais de représentation</i>	-1'460.00	-600.00	-600.00
Total frais de représentation	1'683.40	6'400.00	5'400.00
<u>Frais généraux secrétariat général</u>			
Loyer & électricité	16'331.00	17'000.00	17'000.00
Fournitures diverses	3210'45	2'500.00	2'000.00
Mobilier, informatique	338.00	3'000.00	3'000.00
Affranchissement	201.90	500.00	500.00
Téléphone, fax, internet	2'190.55	2'500.00	2'000.00
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	1'608.10	1'500.00	1'500.00
Divers	239.50	1'000.00	1'000.00
Total frais généraux secrétariat général	24'119.50	28'000.00	27'000.00
<u>Frais généraux de l'association</u>			
Frais financiers et divers	81.97	2'000.00	1'000.00
Fiduciaire	1'400.00	1'500.00	1'500.00
Comité: note de frais	3'171.00	4'000.00	4'000.00
Comité: mandat président	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Total frais généraux de l'association	16'652.97	19'500.00	18'500.00
<u>GSR</u>			
<i>Frais hébergement</i>	307.00	350.00	350.00
<i>Marketing (affranchissement, publicité)</i>	0.00	5'000.00	5'000.00
<i>Groupe de travail</i>	520.20	5'000.00	3'000.00
<i>Mise à jour et création de fiches</i>	12'250.00	¹ 25'000.00	25'000.00
<i>Attribution réserves</i>	² 10'000.00	0.00	0.00
<i>Prélèvement</i>	0.00	10'000.00	0.00
Total GSR	23'077.20	45'350.00	33'350.00
<u>Veille sécurité sociale</u>			
Portail ARTIAS	11'357.00	5'350.00	2'350.00
<i>Frais hébergement</i>	307.00	350.00	350.00
<i>Mandat technique, maintenance</i>	0.00	5'000.00	1'000.00
<i>Création de contenu et mise à jour</i>	11'050.00	0.00	1'000.00
Veille	56'995.90	100'000.00	80'000.00
<i>Veille législative (participation au débat, publication, traduction)</i>	4'104.60	50'000.00	40'000.00
<i>Veille prospective - Projet Cohérence</i>	2'891.30	50'000.00	40'000.00
<i>Attribution réserves Projet Cohérence</i>	50'000.00	0.00	0.00
Total Veille sécurité sociale	68'352.90	105'350.00	82'350.00

¹ Projet bilinguisme

² Modernisation page accueil site

<u>Activités</u>			
Manifestations	15'171.85	20'200.00	21'950.00
<i>Journée d'automne</i>	14'490.65	19'800.00	21'500.00
<i>Cours de printemps</i>	561.20	400.00	450.00
Groupes de travail	120.00	200.00	500.00
<i>CII</i>	0.00	0.00	0.00
<i>Normes (GRP)</i>	120.00	200.00	500.00
Information & relations publiques	0.00	5'800.00	4'000.00
<i>Marketing</i>	0.00	4'000.00	3'000.00
<i>ARTIASinfo</i>	0.00	1'800.00	1'000.00
Formation	0.00	3'500.00	0.00
<i>HES Berne</i>	0.00	3'500.00	0.00
Total frais d'activités	15'171.85	29'700.00	26'450.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	415'601.37	512'800.00	505'550.00

PRODUITS	Comptes 2009	Budget 2009	Budget 2010
<u>Activités</u>			
Manifestations	26'971.00	20'500.00	26'100.00
<i>Journée d'automne</i>	26'201.00	20'000.00	25'500.00
<i>Cours de printemps</i>	770.00	500.00	600.00
Formation	0.00	3'500.00	0.00
<i>HES Berne</i>	0.00	3'500.00	0.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	26'971.00	24'000.00	26'100.00
Résultat d'exploitation (perte)	388'630.37	488'800.00	479'450.00

COMPTES PERTES ET PROFITS

PRODUITS	Comptes 2009	Budget 2009	Budget 2010
<u>Cotisations</u>			
Cotisations membres collectifs	23'830.00	25'000.00	22'000.00
Cotisations membres individuels	1'570.00	1'200.00	1'500.00
Total cotisations	25'400.00	26'200.00	23'500.00
<u>Produits financiers, intérêts</u>			
Intérêts poste et banque	6'522.60	4'000.00	2'000.00
Plus-value poste et banque	0.00	0.00	0.00
Total produits financiers, intérêts	6'522.60	4'000.00	2'000.00
Don Loterie romande	120'000.00	120'000.00	120'000.00
<u>Contributions</u>			
Contributions CLASS	150'000.00	150'000.00	150'000.00
Contribution CSIAS	74'823.50	70'000.00	70'000.00
Dons divers	0.00	0.00	0.00
Total contributions	224'823.50	220'000.00	220'000.00
TOTAL PRODUITS	376'746.10	370'200.00	365'500.00
CHARGES	Comptes 2009	Budget 2009	Budget 2010
Report résultat d'exploitation	388'630.37	488'800.00	479'450.00
TOTAL CHARGES	388'630.37	488'800.00	479'450.00
Résultat de l'exercice	-11'884.27	-118'600.00	-113'950.00

Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF	au 31.12.2008	au 31.12.2009
Caisse	166.45	61.60
CCP 10-2156-5 (cpte association)	240'748.41	¹ 313'140.48
CCP 17-203034-8 (cpte manifestations)	966.30	23'397.85
BCV U 998.57.71 cpte à terme	58'490.20	262'240.75
BCV 910.31.97 cpte épargne	91'410.25	91'722.40
BCV Z 5124.90.97 cpte à terme	200'000.00	0.00
Impôt anticipé	2'247.66	2'282.92
Actifs transitoires	100'301.60	82'742.00
Stock fiches sociales	1.00	1.00
Total actifs circulants	694'331.87	776'589.00
Mobilier-matériel informatique	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	1.00	1.00
Découvert		11'884.27
TOTAL ACTIF	694'332.87	787'474.27
PASSIF	au 31.12.2008	au 31.12.2009
Passifs transitoires	155'643.10	² 155'784.50
Total dettes à court et moyen terme	155'643.10	155'784.50
Fonds Projets	190'303.77	190'303.77
Fonds GSR	24'115.90	34'115.90
Fonds Projet Cohérence	0.00	³ 83'000.00
Total Réserves et fonds	214'419.67	307'419.67
Capital	280'060.99	324'270.10
Total Fonds propres	280'060.99	324'270.10
Bénéfice	44'209.11	
TOTAL PASSIF	694'332.87	787'474.27

Commentaires sur le bilan

Total du bilan	787'474.27
Passifs transitoires	<u>35'784.50</u>
	751'689.77
Fonds affectés à des projets 2010	
- LORO	120'000.00
- Projet Cohérence	83'000.00
- GSR	<u>20'000.00</u>
Capital et réserves	<u>528'689.77</u>

¹ Dont Sfrs 33'000.- reçu de la CLASS pour le Fonds de Projet Cohérence

² Dont Loterie suisse romande pour 2010 Sfrs. 120'000.-

³ Sfrs 33'000.- participation de la CLASS et Sfrs 50'000.- participation de l'ARTIAS pour le Projet Cohérence